

**Sujet :** [INTERNET] Consultation Zoo d'Amiens  
**De :** < >@gmail.com>  
**Date :** 31/10/2022 20:12  
**Pour :** pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Bonjour,

À l'heure où la crise écologique nous impose de réduire nos consommations d'énergie, la Métropole poursuit son projet d'extension du parc zoologique d'Amiens.

Ce projet prévoit, notamment, la construction d'une zone « savane » qui pourra accueillir des girafes, mais aussi des hippopotames pygmées et des crocodiles d'Afrique à l'intérieur d'une « serre tropicale de 3 000 m<sup>2</sup> ».

Le budget estimé pour l'ensemble de ce projet d'extension, avant l'inflation, s'élevait à 12 millions d'euros.

Réaliser des travaux d'ampleur pour accueillir en Picardie des espèces animales qui vivent sous des climats tropicaux n'est pas la priorité en temps de crise. La construction d'une "serre tropicale" qui consommera beaucoup d'énergie, va à l'encontre des objectifs de réduction des consommations d'énergie.

Pour ma part, la priorité est d'accélérer la rénovation thermique, les mobilités durables, l'agriculture paysanne et l'adaptation au changement climatique des logements, des écoles et des crèches.